

VILLE DE COURRIERESDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 08 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 08 avril, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 29 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et publié sur le site de la commune.

Etaient présents : C. PILCH, B. MONTURY, P. FROGET, F. THERET, D. BLOCQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, D. DROISSART, E. HAURIEZ, P.COGET, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, A.C LELEU, M.OULD RABAH, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, M. PRODEO, E. LAMBERT, E. LE TORIELLEC, J.DARLEUX, P. PICHONNIER, Patricia ROUSSEAU, J.M LHERNOULD, O.VERGNAUD (rejoint le conseil à 19h53)

Etaient absents excusés et avaient donné procuration : F. THIBERVILLE, D. JARRY, A. LE ROUX, Patrick ROUSSEAU, D.IANONNE, O.VERGNAUD, G.PAILLART.

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33.
Madame Josiane DARLEUX a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 ET DES BUDGETS ANNEXES(24/22)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au vote par chapitre du budget primitif 2024, il y a lieu d'adopter les budgets primitifs de l'exercice 2024 pour le budget principal et les budgets annexes qui peuvent se résumer ainsi :

1- Budget Principal :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	6 537 798,43	15 842 126,98	22 379 925,41
Dépenses	6 537 798,43	15 842 126,98	22 379 925,41

2 - Budget annexe lotissement rue Raoul Briquet :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	55 000,00	75 000,00	130 000,00
Dépenses	55 000,00	75 000,00	130 000,00

3 - Pour le Budget annexe lotissement Petits lots sud :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	640 000,00	680 000,00	1 320 000,00
Dépenses	640 000,00	680 000,00	1 320 000,00

4 - Pour le Budget annexe Cinéma le Travelling :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	14 000,00	139 000,00	153 000,00
Dépenses	14 000,00	139 000,00	153 000,00

5 - Pour le Budget annexe lotissement Louisiane :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	500 000,00	450 000,00	950 000,00
Dépenses	500 000,00	450 000,00	950 000,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

ADOpte le budget primitif 2024 et les budgets annexes,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Christophe PILCH.

Voies et délais de recours

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.